

CHSCT du 29 juin 2021
Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

La troisième vague de la pandémie sur le territoire semble derrière nous, et la vie, peu à peu, reprend son cours normal. Mais le virus bouge toujours, et continue de faire de très nombreuses victimes de par le monde.

La vaccination semble être le seul remède, mais tant que la levée des brevets ne sera pas effective, tant que le vaccin ne sera pas considéré comme un bien de santé publique mondial, accessible et gratuit pour tous, tant que la course aux profits sera plus importante que nos vies, les morts seront toujours aussi nombreux.

Le déconfinement, et avec lui le retour au travail en présentiel des collègues est donc à l'ordre du jour aux Finances Publiques.

Pour **Solidaires Finances**, cette reprise doit se faire sans aucune pression des chefs de services sur les télétravailleurs et télétravailleuses, mais aussi sur les agent.e.s en présentiel.

De plus, la direction doit accompagner les agents qui sont, pour certains, en dehors des collectifs de travail depuis plus d'un an. **Solidaires Finances** sera très vigilant sur ce sujet afin que le retour des collègues se passe au mieux.

Au niveau des Ministères financiers, les agents ont été confinés, pas les projets de restructuration, de réorganisation, de fusion, d'absorption, qui ont continué à marche forcée.

Solidaires Finances craint que toutes ces réorganisations aient pour effet d'amener nombres d'agents à repousser, de manière excessive, leurs limites personnelles, physiques, et/ou psychologiques, voire pour certains à risquer un burn-out.

Les applications informatiques n'ont pas été améliorées, et les connexions internet pas redimensionnées. Notre administration se revendique à la pointe du progrès, vantant les mérites de l'informatique et de la dématérialisation, mais derrière ce vernis politico-administratif, lorsque l'on contourne ce décor de carton-pâte, la réalité est toute autre : une interface digne du 20^e siècle.

L'austérité d'applications telles que MEDOC, MAJIC, CHORUS est appréciée à sa « juste valeur » par les agents.

L'informatique a été inventée pour se plier à l'homme. Dans notre administration, ce sont les agents qui se plient à l'informatique. C'est à se demander si l'administration fiscale se donne suffisamment les moyens de ses ambitions.

Le constat est simple : les tuyaux sont sous dimensionnés au regard du flot de données informatiques. Du coup, et bien ça plante et ça rame à tout va !!!

La situation peut être encore pire lorsque l'on est en télétravail : la solitude et la sensation d'isolement sont alors bien plus grandes.

Les agents ne peuvent que faire le constat de notre aliénation à l'informatique, devenue toute puissante, et sans laquelle nous n'avons plus la possibilité de travailler.

C'est sans compter sur une Direction Générale parfois dubitative, attachée à notre productivité, et qui a depuis longtemps fait fi de notre attachement fondamental au service public, et parfois remet en question la véracité des incidents.

Il y a quelques années, **Solidaires Finances** avait alerté sur ces problèmes récurrents de notre belle informatique, qui augmentaient considérablement les risques psychosociaux pour les agents. Nous avons, en ce temps, eu un sourire agacé de notre administration...

Alors oui, nous pouvons le dire, Madame la Présidente, notre administration n'a pas retenu les leçons de la crise sanitaire. Son seul leitmotiv étant « un retour à la normale ».

Pour **Solidaires Finances**, dans la période, il est impératif de ne pas rajouter de l'anxiété à l'anxiété ambiante, et de faire de la santé et de la sécurité des personnels une véritable priorité, au-delà des beaux discours.

Ces mêmes beaux discours, qui soulignaient l'importance des missions de service public assurées par nos services, doivent désormais se traduire concrètement par :

- La réaffirmation de l'importance de toutes les missions dévolues à Bercy, et le maintien de leurs périmètres d'exercice.
- L'arrêt de toutes les réorganisations et transferts de missions.
- L'arrêt des suppressions d'effectifs, et des créations de postes, en lieu et place du recrutement de contractuels pour remplir les missions assignées aux services et directions de Bercy.
- Le maintien d'une politique ministérielle de santé et de sécurité au travail, avec des réseaux ministériels d'acteurs préventeurs (médecins, assistance sociale, inspection santé sécurité au travail, secrétaires animateurs, ergonomes), avec des crédits gérés par le secrétariat général.